



N° 0913012827
Association loi de 1901

La Ville du Bois, 22 octobre 2005

BVVB INFO N° 24

Lors de la Fête des Associations, nous avons accueilli de nouveaux adhérents. Un certain nombre de personnes à notre stand ont été surpris par les montages en couleur simulant le projet de passage souterrain sous la RN20. De nombreux enfants ont participé au jeu du Quiz avec la distribution de lots à chacun et la journée s'est terminée par la remise du gros lot « un vélo ».

A la réception du tract, vous vous êtes sûrement posé la question suivante :
« Pourquoi l'association a barré une phrase dans le tract « la main tendue »
Dans notre lettre du 8 juin, nous avons demandé les réponses à nos questions à Monsieur le Maire pour le 31/7. Malheureusement, ses réponses ne sont arrivées que le 8 septembre alors que l'édition « la main tendue » était déjà imprimée.

Voici les questions posées par BVVB et les réponses de Monsieur le Maire :

CENTRE COMMERCIAL

1. Y a-t-il eu une demande d'ouverture le dimanche par les commerçants ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Il n'y a pas eu de demande d'ouverture le dimanche présentée par les commerçants du Centre Commercial. Seule, la grande surface est autorisée à ouvrir exceptionnellement quelques dimanches. Ces ouvertures correspondent à des moments forts du calendrier (rentrée des classes, Noël...), soit légalement durant 5 dimanches.

Avis BVVB : ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas. Les commerçants feront sûrement la demande lors de leur installation. BVVB reste vigilante pour la tranquillité des Urbisylvains le dimanche.

2. Est-il prévu une plateforme de réception ou un emplacement réservé pour l'attente des camions de livraisons ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Il existe actuellement une plateforme de réception et un emplacement réservé aux camions de livraison du Centre Commercial. Elle se situe sur la droite de la Ferme de la Croix St Jacques (vue de face). Cette plateforme sera renforcée.

De même, il existe un emplacement similaire pour l'entreprise TRUFFAUT, défini entre la partie arrière du bâtiment (faisant dos à la Ferme) et la limite du domaine public, faisant partie de la Voie du 8 Mai.

L'extension projetée du Centre Commercial CARREFOUR (Hyper magasin) est d'environ 3000 m2. Cette surface est prise sur les réserves qui vont de ce fait être reconstruites.

RN20

1. Y a t'il eu une simulation faite concernant la circulation et les feux supplémentaires ? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous communiquer ces documents ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Il y a eu bien sur des simulations concernant la circulation. Elles ont été réalisées dans le cadre de l'étude de l'extension du centre et ont été menées je crois par le Cabinet CD-VIA sur la période mai 98/sept.99. Elles ont conduit au schéma d'aménagement routier et aux aménagements que vous connaissez (carrefour à feux, élargissement de la voirie, site propre pour bus, suppression de bretelles d'accès et de sortie au niveau de la RN 20, création d'une seconde traversée de la RN 20 dans le secteur du magasin CASTORAMA....). Les constats de cette étude étaient mentionnés dans le document d'enquête publique et faisaient partie de la demande d'autorisation d'expansion.

Le nouveau schéma routier est l'aboutissement d'une concertation de tous les acteurs concernés, à savoir :

- le Département de l'Essonne*
- l'Etat (DDE Arpajon et DDE Palaiseau)*
- les communes de Ballainvilliers et de La Ville du Bois*
- les transports en commun d'Ile de France (STP)*
- le promoteur et aménageur de CASTORAMA (SNC CAPIMO)*
- la SCICV de la Croix St Jacques (OREAS)*

Avis BVVB : Compte tenu de l'ancienneté des études concernant la circulation, les résultats ne sont guère plus sûrs que le nom du cabinet les ayant réalisées. Ces études de 98/99 ne sont plus réalistes, depuis 6 ans la circulation n'a cessé d'augmenter et les nuisances se sont amplifiées.

2. Quel est le nombre de commerces proposés à terme de l'extension du Centre Commercial?

Réponse de Monsieur le Maire :

Le nombre de commerces (petites surfaces et boutiques de la galerie marchande) est environ, à terme de : 94 soit 43 commerces supplémentaires.

3. En cas de sinistre dans le Centre Commercial, quels sont les moyens envisagés pour l'arrivée des secours ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Un sinistre majeur sur le site du Centre Commercial se traduirait, je suppose, par l'intervention de plusieurs centres de secours.

Avis BVVB : Comment peut on dire "je suppose".

*Faut-il attendre un incident grave pour ne plus "supposer" que la vie des personnes est importante
Le temps pour l'arrivée des secours a-t-il été évalué lui aussi dans les années 98/99!!!!!!!*

Suite de la réponse de Monsieur le Maire :

Qu'appelle-t-on un sinistre majeur : un sinistre banal qui dégénère, un évènement non prévu qui se déclenche (attentat, accident routier, aérien, etc..).

Les moyens destinés à lutter contre les évolutions d'un sinistre classique sont en place du fait de la réglementation.

Les moyens de protection incendie par exemple, y sont vérifiés régulièrement. Ces vérifications font l'objet de rapports de contrôle officiels et contractuels validant la continuité ou l'arrêt de l'activité.

L'activation des moyens locaux de sécurisation d'un sinistre classique doit permettre aux secours plus importants d'arriver sur place. Ces secours emprunteront les schémas routiers existants.

Avis BVVB : les schémas routiers existants sont saturés

4. Comment compter vous fluidifier la RN20 avec des feux supplémentaires ?

Réponse de Monsieur le Maire :

La RN 20 et future route départementale doit devenir une voie de circulation urbaine facilitant ainsi les échanges de port et d'autres. Cette transformation dans la partie située entre LINAS et LONGJUMEAU doit s'accompagner d'un maillage routier à créer dans le secteur considéré. Dans un même temps des échangeurs devraient être réalisés aux limites citées ci-dessus pour amener naturellement les véhicules vers des axes de capacité bien supérieure (Francilienne/A 10/A6...)

Avis BVVB : Lors de l'agrandissement du Centre Commercial, les feux supplémentaires sur la RN20 à la Ville du Bois vont être une réalité mais les maillages prévus par les représentants de l'Etat ne sont que des projets. En attendant, difficile de fluidifier la RN20 avec des feux supplémentaires. C'est mettre « la charrue avant les bœufs »

Suite de la réponse de Monsieur le Maire sur le même sujet :

Le carrefour à feux intégré dans ce projet d'extension de la zone commerciale n'est autre que le second après celui de LINAS. Selon ce schéma d'aménagement, il y en aura je pense, beaucoup d'autres

Avis BVVB : Le carrefour à feux intégré dans ce projet d'extension n'est pas le second après celui de Linas puisqu'il y a la Grange aux Cercles et Montlhéry. Monsieur Le Maire laisse supposer qu'il y en aura beaucoup d'autres, sans paraître avoir plus d'informations. N'y a-t-il pas de concertation entre les municipalités bordant la RN20 ? Est-ce chacun pour soi, et la circulation pour les autres ?

L'Association propose plusieurs passages souterrain traversant les zones urbanisées pour éviter les interminables bouchons que vont générer ces feux.

5. Quelle est la date prévue pour le réaménagement des arrêts de bus ?

Réponse de Monsieur le Maire :

L'aménagement de l'arrêt de bus situé à « la Maison Rouge » fait partie des aménagements liés au Centre Commercial.

Je n'ai pas d'information en ce qui concerne les autres points. L'Etat n'a pas rendu public les aménagements liés à la sécurisation des arrêts de bus sur la RN 20. Le transfert de compétence au Conseil Général génère de ce fait des retards.

Avis BVVB : M. Pelletant, Conseiller Général du Canton, nous avait donné la date de 2006

INCIDENCE SUR LA COMMUNE

1. Comment comptez-vous gérer l'afflux supplémentaire de véhicules générés par la RN20 et le Centre Commercial ?

Réponse de Monsieur le Maire :

L'extension du Centre Commercial génèrera certainement un peu plus d'affluence et nous trouverons aussi sur place ce que nous sommes obligés d'aller chercher ailleurs.

La circulation automobile utilisera les axes de circulation existants et ceux qui seront à terme, réalisés. Les aménagements de voirie prévus avec cette extension (suppression de certaines bretelles d'accès au niveau du pont enjambant la RN 20, giratoire) devraient améliorer les choses, c'est du moins ce qui a été prouvé par les études.

Avis BVVB : Nous pouvons constater dans la dernière phrase de Monsieur le Maire, qu'il émet, lui même, des doutes sur les études de !!!! 98/99

2. Quel est votre argument pour refuser systématiquement un plan de circulation global dans notre ville ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Il existe aujourd'hui un plan global de circulation sur la ville. Je sais qu'il ne vous satisfait pas, je m'en suis souvent expliqué avec vous.

Il n'est pas concevable de promener la circulation automobile dans la ville en lui faisant emprunter des rues non adaptées du fait de l'urbanisation présente, au titre du partage des nuisances ponctuelles (ou bornées dans le temps) seules

Avis BVVB : Ce plan de circulation n'a jamais été travaillé globalement. Les rues surchargées en circulation sont aussi des rues urbanisées comme les autres rues. Elles ne sont pas forcément adaptées au flot de circulation présent. Nous constatons que si nous payons les mêmes impôts, nous ne partageons pas les mêmes droits.

3. Comment comptez vous assurer la sécurité des Urbisylvains du fait du doublement du Centre Commercial ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Je ne sais pas de quelle «sécurité» vous voulez parler.

Je n'ai pas les moyens et il n'est pas de mon ressort d'assurer la sécurité des biens et des personnes. L'Etat par la gendarmerie, la police nationale assure cette mission.

Je la complète néanmoins au travers des missions de la police municipale et par des aménagements spécifiques sur la ville, et je pense que vous avez pu vous en rendre compte. En ce qui concerne la sécurité routière, j'en ferai de même, à l'image des réalisations passées et en cours.

Avis BVVB : Effectivement, nous constatons des aménagements sur la ville (exemple : trottoir supplémentaire Voie des Postes) mais ces trottoirs servent trop souvent de stationnement pour les voitures et certains potelets ne laissent pas passer les poussettes d'enfants. Nous aimerions que la Police Municipale soit plus présente sur la sécurité des piétons.

CR9 (Chemin Rural n°9)

Y aura-t-il un accès direct au parking du Centre Commercial par le CR9 pour les Urbisylvains ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Il devrait y avoir un accès direct au Centre Commercial par le CR9. Cet axe sera limité en terme d'accès et de vitesse

Avis BVVB : Rien n'est donc sûr ! Nous souhaitons que cette route puisse donner un accès direct au parking du Centre Commercial pour les habitants des Joncs Marins.

CONTOURNEMENT NORD

Ou en êtes vous dans les démarches auprès du Conseil Général ?

Réponse de Monsieur le Maire :

Ce projet nécessite préalablement l'accord des collectivités concernées par le tracé. Notre voisin immédiat n'en ressent pas la nécessité et craint pour le devenir de la zone à vocation agricole. Nous sommes cependant en attente de précisions du Conseil Général dans le cas de la reprise de la RN 20

Avis BVVB : Cette voie de contournement Nord pourrait desservir un grand nombre d'automobiles en direction de Nozay mais il faut l'accord du Conseil Général.

Conclusion :

Les évolutions en cours dans la commune suscitent un grand nombre d'interrogations relatives au cadre de vie des Urbisylvains. BVVB a posé ces questions à Monsieur Le Maire. Nous constatons dans les réponses beaucoup de « je suppose », « devraient être réalisés », « il y en aura je pense » « devraient améliorer » « Il devrait y avoir ». Nous restons souvent dans le vague sans de véritables certitudes, sans prévisions réactualisées ni concertations intercommunales.

Quel sera notre avenir ? BVVB restera vigilante sur ces problèmes.